



M I G A D O

OFFRE D'EMPLOI – ref 1032

Intitulé du poste proposé :	Technicien.ne suivi par télémétrie de la migration des aloses sur la Charente
La structure :	<p>L'association MIGADO – Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre – est une association Loi 1901, créée en 1989 à la demande du Ministère de L'Environnement, suite au regroupement de Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques et d'Associations de pêcheurs professionnels.</p> <p>Agréée association de protection de l'environnement et déclarée d'intérêt général, MIGADO a pour objectifs principaux la gestion, la restauration et le soutien des populations de poissons migrateurs du bassin Gironde-Garonne-Dordogne-Charente-Seudre.</p> <p>http://www.migado.fr/</p>
Présentation du poste Mission(s) :	<p>Le bassin de la Charente accueille les deux espèces d'aloses présentes sur façade atlantique française (<i>Alosa alosa</i> et <i>Alosa fallax</i>). Ces espèces sont aujourd'hui en déclin et sous surveillance par des suivis réalisés depuis plus d'une dizaine d'années afin de caractériser leurs populations (piégeage, comptage, activités de reproduction).</p> <p>Les suivis sont inscrits dans le programme d'actions pluriannuel de la Cellule Migrateurs Charente Seudre composée du partenariat de l'association MIGADO avec l'Etablissement Public Territorial du bassin Charente (EPTB Charente) et le Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine (CAPENA).</p> <p>https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/</p> <p>Aujourd'hui, pour mieux comprendre le comportement migratoire de ces espèces, il s'avère nécessaire de renforcer les connaissances sur le déroulement de la migration et de mettre en évidence les points de blocage et/ou de ralentissement et les habitats préférentiels.</p> <p>Pour cela, un pistage des espèces est envisagé par marquage individuel. Ce suivi est rendu possible par la mise en fonctionnement en 2019 de la passe-à-poissons multi-espèces de Saint-Savinien-sur-Charente qui est équipé, dans son dernier bassin, d'un piège permettant la capture des poissons. Selon les objectifs, plusieurs méthodes de pistage seront employées : un suivi par télémétrie passive (de type RFID) et un suivi par télémétrie active (de type radiopistage). Des barrages seront équipés de récepteurs fixes et des prospections avec un récepteur mobile viendront compléter les observations.</p> <p>Le.la technicien.ne travaille en coordination technique et administrative avec le chargé de mission en charge des suivis sur la Charente. Il.elle est notamment chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparer et installer le matériel de pistage• Participer aux opérations de marquages des poissons<ul style="list-style-type: none">○ Préparation et gestion du matériel de marquage○ Aide à l'implantation d'émetteurs• Suivre les poissons marqués sur le bassin de la Charente<ul style="list-style-type: none">○ Réaliser les suivis manuels (déplacements en voiture ou bateau si nécessaire...)○ Réaliser un relevé régulier des données enregistrées sur les postes fixes• Saisir et gérer des données issues des suivis• Cartographier régulièrement la position des individus capturés• Participer à l'analyse des données, en interne et avec les partenaires• Participer de façon ponctuelle à d'autres opérations de MIGADO
Diplômes exigés :	BAC minimum, formation spécialité milieux aquatiques souhaitée

Compétences spécifiques demandées :	Utilisation courant des outils informatiques de bureautique et de traitement des données (Excel, R, Qgis). Rigueur et autonomie. Aptitude pour le travail en équipe et le respect des protocoles. Bonne connaissance des milieux aquatiques et des poissons. Une expérience dans le suivi par télémétrie (RFID, Radio, ou acoustique) est un plus. <u>Permis B obligatoire.</u>
Lieu de travail :	Antenne Charente de MIGADO. Dans les locaux de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Charente-Maritime à Saintes.
Durée du contrat :	CDD du 6 février au 30 juillet 2023
Horaires et temps de travail :	Temps complet 35h/sem.
Rémunération brute* :	Selon accord collectif et en fonction des compétences et de l'expérience du candidat
Logement de fonction :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Déplacements :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
si oui :	véhicule personnel <input type="checkbox"/> véhicule de service <input checked="" type="checkbox"/> véhicule de fonction <input type="checkbox"/>
Frais de déplacements :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

CV et lettre de motivation à adresser avant le 27 novembre 2022 par courrier électronique : contact@migado.fr

Information Règlement Général de Protection de la Donnée (RGPD)

Veillez noter que les candidatures reçues en réponse à ce recrutement feront toutes l'objet d'un traitement. Nous n'utiliserons vos données (nom, prénom, CV, situation scolaire, photographie, numéro de téléphone, adresse, situation familiale, ...) que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter et assurer le bon traitement de votre candidature. Les informations personnelles collectées seront conservées au maximum 6 mois après la fin du processus de recrutement.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux salariés de l'entreprise, habilités à les traiter dans le cadre de leur fonction.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant Messieurs BOURDIE, BRICHET, RAVAILHE, Coprésident de MIGADO, à l'adresse mail contact@migado.fr ou par voie postale au 18 ter rue de la Garonne 47520 Le Passage d'Agen.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de toute autre autorité compétente.